



Conseil Citoyen EGASSIAIRAL
Mardi 11 juin 2024
Bâtiment des Anciens Combattants
Rue Thiers

Présents :

- Mesdames CALVIÈRE, CANONGE, ESCOBAR, CALAS, CAYROL, ROCA, SEGUI
- Messieurs PAILLET, SEGUI, SICARD

Ville de Narbonne :

- Elu référent du Conseil citoyen : Monsieur PAIRO Jacques
- Elue référente du Conseil de quartier EST : Madame DAUZATS Christine
- Chargé de Mission : Monsieur MAMIS Alexis

Excusés :

- Mesdames SIE, AUBANEL
- Messieurs BERNET, FERRIERE

Ordre du jour :

- 1- Désignation d'un secrétaire de séance
- 2- Approbation du CR du CC d'avril 2024
- 3- Modalités de fonctionnement du conseil
- 4- Présentation de la nouvelle fiche d'intervention
- 5- Questions diverses

En préambule de la réunion, Monsieur MAMIS Alexis, nouveau chargé de mission Démocratie Participative en remplacement de Madame KHADRI, se présente aux membres du conseil.

Point 1 - Désignation d'un secrétaire de séance

Madame CANONGE se propose de prendre directement des notes sur son PC.

Point 2 – Approbation du CR du CC d'avril 2024

Approbation à l'unanimité

Point 3 - Modalités de fonctionnement du conseil

Monsieur MAMIS rappelle les différentes thématiques sur lesquelles le conseil citoyen est amené à s'exprimer.

Il est rappelé que toute discussion autour d'un projet demande l'accord de tous les membres du conseil.

Monsieur MAMIS précise que les demandes d'intervention sur l'existant et de courts termes peuvent être remontées au travers des fiches interventions distribuées pendant la séance.

Il ajoute qu'il peut, si cela est demandé par les membres, présenter un récapitulatif de l'état d'avancement de ces demandes d'intervention.

Monsieur MAMIS précise qu'il est souhaitable de le consulter sur la faisabilité d'un projet avant de trop avancer sur celui-ci. Il est également rappelé de consulter le voisinage avant de se lancer dans un projet.

Il est décidé entre les membres du conseil présents de ne pas constituer de sous-groupes de travail par thèmes, excepté si un sujet particulier le nécessite.

Monsieur MAMIS rappelle le rôle du conseil citoyen :

- Relais citoyen / Expertise d'usage complétée par des réunions du conseil citoyen et discussions avec les habitants / Rédaction de fiches d'intervention
- Bâtir avec la ville comment améliorer le cadre de vie des habitants (via la veille sur l'existant et les projets/Faisabilité avec la ville)

Monsieur MAMIS rappelle qu'il est l'interlocuteur entre les membres du conseil citoyen et les services de la ville : relais dans les 2 sens que ce soit une sollicitation des services de la ville ou une sollicitation du conseil citoyen/riverains.

Monsieur SEGUI interroge sur les modalités consultation des habitants.

Il est rappelé par Madame CALVIERE que les habitants peuvent venir avant la réunion pour remonter des sujets ou déposer un courrier dans la boîte aux lettres. Monsieur MAMIS doit se renseigner sur les modalités de gestion de la clé.

Madame DAUZATS précise par ailleurs qu'il est possible de créer des affiches à déposer chez les commerçants afin d'informer les habitants de l'existence et du rôle du conseil citoyen. Elle précise également qu'il est possible de créer des événements publics (café, gouters, permanences) pour communiquer et créer une relation avec les habitants. Un délai de mise en œuvre de 2 mois est à respecter : Voir auprès de Monsieur MAMIS.

Les membres du conseil précisent que des permanences ont déjà testées lors de mandats précédents et qu'il n'y a pas de souhait de reconduction car cela n'était pas fonctionnel. La remarque est également faite que le local des anciens combattants semble non-adapté comme lieu de permanence de par sa localisation.

Monsieur MAMIS précise qu'un projet de flyers pour faire connaître le Conseil citoyen est en cours et qu'il est nécessaire de cibler les locaux stratégiques où l'affichage public est possible.

Madame ESCOBAR propose de transmettre ces affiches aux associations pour plus de visibilité.

Monsieur PAIRO précise qu'une communication sera prochainement faite sur le magazine « Narbonne & Vous ».

Monsieur MAMIS informe les membres qu'il n'existe plus d'adresse mail spécifique au conseil citoyen Egassial. Seule une adresse mail générique existe, commune pour tous les conseils citoyens et gérée par Monsieur MAMIS. Il a ensuite à charge de répartir les sujets évoqués aux coordinateurs des conseils concernés.

Point 4 – Présentation de la nouvelle fiche d'intervention

Monsieur MAMIS apporte les précisions suivantes concernant la fiche d'intervention :

- Elle sert exclusivement aux doléances sur l'existant et de courts termes
- Il est nécessaire de veiller à ce que la doléance en question n'ait pas déjà été signalée via Allô Narbonne

- Elle doit faire apparaître des photos du problème en question (les plus précises possibles)
- Elle doit faire apparaître une indication précise du lieu (avec si possible numéro de bâtiment à proximité par exemple).

L'usage de cette fiche ne doit pas faire doublon avec les demandes faites via la plateforme « Allô Narbonne ». Il s'agit de 2 moyens de demandes d'intervention complémentaires mais non redondants.

La question est posée de comment distinguer les demandes à faire via la fiche d'intervention et celles à faire via « Allô Narbonne ».

Monsieur MAMIS précise que « Allô Narbonne » est accessible à tous les habitants et concerne la gestion d'encombrant, poteaux électriques endommagés, plaques d'égouts détériorées...). Quant à la fiche d'intervention, elle est à remplir exclusivement par les membres du conseil citoyen, et peut être un moyen de communiquer auprès des riverains. (Exemple pris du point de deal au niveau du panneau STOP de la rue Henri Rouzaud).

Un point est fait par Monsieur MAMIS concernant la Fiche Action (différente de la fiche d'intervention) : Elle concerne le constat d'un habitant, partagé par les riverains, et qui remonte une idée. A réception, Monsieur MAMIS évalue la faisabilité et fait un retour pour que le conseil puisse réfléchir sur un projet.

Monsieur MAMIS rappelle que le degré d'urgence est à voir avec tous les membres du conseil afin d'orienter les sujets.

Point 5 - Questions diverses

- Communication entre les membres : Il est décidé par les membres de communiquer par mail pour les sujets et de réserver l'utilisation du groupe Whatsapp pour les planifications de RDV entre chaque conseil.
Madame DAUZATS propose d'utiliser « Google doc » pour gérer les sujets entre les réunions, comme cela peut être fait par certains conseils, ou encore d'utiliser « Système Agora (=« mini site »).
- Rue Pecllet : Il est précisé que les travaux de circulation à sens unique et la mise aux normes des passages protégés (35K€) sont prévus du 10 juin au 28 juin.
Les membres du conseil déplorent le fait de ne pas avoir été concertés pour ces travaux.
Monsieur PAIRO mentionne que la décision a certainement été prise pendant la vacance de conseil citoyen.
- Il est proposé de transmettre aux membres du conseil les sujets remontés et documentés par l'ancien coordinateur du conseil, Monsieur TOURNIER. Historique à transmettre par Monsieur MAMIS.

<p style="text-align: center;">Date de la prochaine réunion : Le mardi 17 septembre à 18h – Bâtiment des Anciens Combattants - Rue Thiers</p>
